

seignement primaire, l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur.

On a trouvé dans le cimetière de Saint-Calixte une épitaphe du troisième siècle consacrée à un instituteur primaire, *magister primus*¹. En outre, le poète espagnol Prudence, dans un de ses recueils d'hymnes², raconte qu'en traversant la ville d'Imola, il aperçut dans la basilique, au-dessus d'un tombeau, une peinture représentant un homme couvert de plaies, les membres déchirés, entouré d'enfants qui piquaient son corps avec des styles à écrire. Le gardien du temple lui apprit que cet homme était Cassien, maître d'école martyrisé par ses élèves à la suite d'un édit de persécution, mais qui jusque-là avait professé en toute liberté et même avec une sévérité dont les jeunes auditeurs tirèrent une cruelle vengeance³.

Les écoles de grammaire correspondaient chez les anciens à ce que sont chez nous les établissements d'enseignement secondaire. Or certains textes historiques démontrent que les chrétiens des premiers siècles comptaient parmi eux des grammairiens. Un procès-verbal officiel rédigé à Cirta, en Afrique, et dans lequel sont relatées les perquisitions des objets sacrés arrachés, par suite d'un édit de Dioclétien, aux églises chrétiennes, fait mention de Victor, grammairien et lecteur, lequel, comme plusieurs autres, eut la faiblesse de livrer aux agents de l'État quelques exemplaires des Livres Saints⁴.

Le rhéteur converti Arnobe écrivait au troisième siècle⁵ : « On trouve chez nous beaucoup d'hommes de talent, des orateurs, des grammairiens, des professeurs d'éloquence, des jurisconsultes, des philosophes. »

1. De Rossi, *Roma sotterranea*, t. II, pl. XLV-XLVI, n. 43.

2. *Peristephanon*, IX. — Prudence vécut au IV^e siècle.

3. Allard, *endroit cité*. — Saint Cassien apprenait même à ses élèves la sténographie : « Il savait, dit Prudence, exprimer par un petit nombre de caractères un long discours, et, d'une plume rapide et avec des abréviations précipitées, il suivait au vol les paroles d'un orateur. »

4. Allard, *La persécution de Dioclétien*, t. I, pp. 200-01 (2^e éd.).

5. *Adv. Gentes*, II, 5.